

Cette consultation assure :

- Le diagnostic et le traitement des pathologies courantes de la peau, des ongles, des cheveux et des muqueuses, en particulier des muqueuses génitales. Le diagnostic peut comporter des examens spéciaux comme la dermoscopie*, des prélèvements pour la recherche d'infections locales (en particulier mycologie pour laquelle une consultation spécialisée existe), biopsie...
- Le dépistage des tumeurs de la peau et leur traitement éventuel par petite chirurgie.
- Le soin et l'éducation des maladies inflammatoires chroniques (eczéma, psoriasis...)
- Elle s'adresse à tous les types de peau : caucasiens, asiatiques, noirs, métissés
- Une consultation plus spécifiquement dédiée aux pathologies de la vulve (à préciser lors de la prise de rendez-vous)

La consultation n'assure pas :

- Les épilations électriques ou laser
- Le traitement de la cellulite
- Les traitements non remboursés de réjuvenation : botox, peeling, injection des rides, laser de surfaçage...

* **La dermoscopie** se réalise grâce à un instrument appelé dermoscope. Il s'agit d'un appareil grossissant muni d'une source lumineuse qui éclaire la peau au travers d'un liquide préalablement appliqué sur la peau. Outre son aide au diagnostic de certaines lésions dermatologiques, il permet de l'aider à différencier, en cas de doute, les lésions malignes des lésions bénignes de la peau. Cet examen est strictement indolore